



CNCP

CONFÉRENCE NATIONALE DES COMITÉS
DE PROTECTION DES PERSONNES

Représentation des usagers et démocratie sanitaire

Jeanine LESAGE

Présidente France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes



CNCP

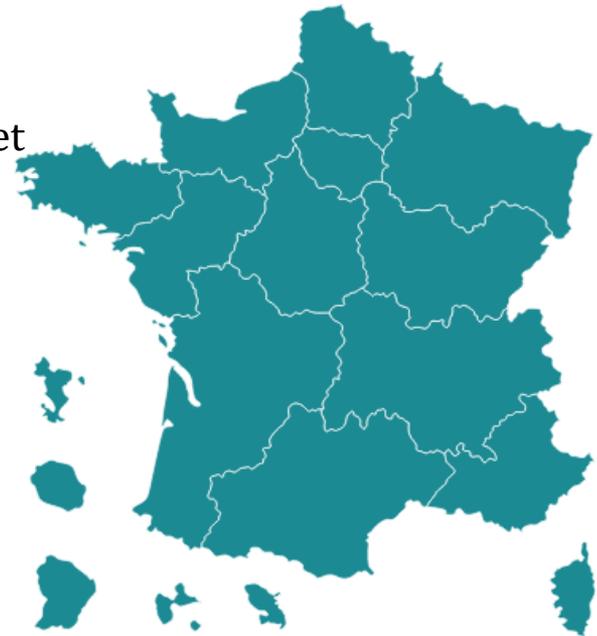
CONFÉRENCE NATIONALE DES COMITÉS
DE PROTECTION DES PERSONNES

Le mouvement

France Assos Santé

Organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts

- Près de 80 associations nationales membres
- 18 délégations





CNCP

CONFÉRENCE NATIONALE DES COMITÉS
DE PROTECTION DES PERSONNES

Le mouvement

France Assos Santé

Organisation de référence pour représenter les patients, les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts:

- Près de 80 associations nationales membres
- 18 délégations

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes:

- 130 associations régionales ou départementales membres
- Une équipe de 25 élus et 10 salariés





CNCP

CONFÉRENCE NATIONALE DES COMITÉS DE PROTECTION DES PERSONNES

Une organisation représentative de la diversité
des profils et des situations

7 collèges composent les instances de l'Union :

- ✓ personnes malades
- ✓ personnes âgées, retraitées
- ✓ personnes en situation de handicap
- ✓ intérêts des familles
- ✓ consommateurs
- ✓ personnes en situation de précarité
- ✓ qualité et de la sécurité de la prise en charge / environnement



CNCP

**CONFÉRENCE NATIONALE DES COMITÉS
DE PROTECTION DES PERSONNES**

4 axes d'action prioritaires

INFORMER

FORMER

VEILLER

COMMUNIQUER



CNCP

**CONFÉRENCE NATIONALE DES COMITÉS
DE PROTECTION DES PERSONNES**

Un réseau de plus de 900 bénévoles en ARA:
Les représentants des usagers

Les forces vives de l'expression des besoins de usagers de santé les représentants des usagers:

- Bénévoles
- Désignés par des associations agréées de santé (Disposent d'un « label » permettant de représenter les usagers)

Les représentants des usagers participent à la **démocratie sanitaire**



CNCP

CONFÉRENCE NATIONALE DES COMITÉS DE PROTECTION DES PERSONNES

La démocratie sanitaire : une définition, des acteurs

Démarche qui vise à associer l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation. (*ARS Île de France*)

Représentants des institutions

Préfectures, Agences régionales de santé, assurance maladie etc.

Représentants des professionnels

URPS, ordres, syndicats etc.

Représentants des collectivités

Conseils régionaux/général, mairies etc.

Représentants des usagers issus d'associations agréées



CNCP

CONFÉRENCE NATIONALE DES COMITÉS DE PROTECTION DES PERSONNES

Les lieux d'exercice de la démocratie sanitaire

- Dans les instances des établissements de santé
 - CDU (Commission Des Usagers)
 - Conseil de Surveillance
- Dans les instances de pilotage territorial / de santé publique :
 - GHT (Groupement Hospitalier de Territoire)
 - CTS (Conseils Territoriaux de Santé)
 - CRSA (Conférence Régionales de la Santé et de l'Autonomie)
 - Comités de protection des personnes
 - ...



Une multitude de lieux et de champs de travail

